RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2025-2026

ABV des 7

TABLE DES MATIÈRES

1. Reconnaissance territoriale 3
2. Mot de la présidente 4
3. Mot de la direction générale 5
4. Missions et mandats 6
5. Gouvernance 7
6. Bassins versants 10
7. Plan directeur de l'eau 13
8. Table de concertation des acteurs de l'eau 15
9. Projets 2025-2026 18

Réseau-Rivières 18

Réseau Lacs Témoins (Blue Sea) 18

Réseau de surveillance volontaire des lacs 19

Étude de faisabilité – Station de lavage des embarcations à la Marina d'Aylmer 19

Caractérisation des herbiers aquatiques – Municipalité d'Otter Lake 20

Suivi du myriophylle à épis au lac Blue Sea 21

Échantillonnages des cours d'eau – Ville de Gatineau 22

Mois de l'eau 2025 23

Nettoyage de berge 2025 23

Journée de sensibilisation – Rainette faux-grillon de l'Ouest 24

Programme « J'adopte un cours d'eau » 24

Forum municipal sur l'eau – Penser l'eau autrement 25

Dépliants de sensibilisation – Milieux humides, hyrdiques et bandes riveraines 25

10. Comités de travail et instances de collaboration 2025-2026 26
11. Situation financière 2025-2026 27
12. Perspectives 2026-2027 28

1. RECONNAISSANCE TERRITORIALE

L'Agence de bassin versant des 7 reconnaît que son travail s'effectue sur les terres ancestrales et non cédées des Peuples Algonquin Anishinabeg. Les bassins versants, les rivières et les lacs de notre territoire font partie d'un espace où les familles et les communautés algonquines ont circulé, vécu, protégé et transmis leurs savoirs depuis des millénaires.

Plusieurs communautés entretiennent des liens historiques et contemporains avec ce territoire, dont Kitigan Zibi Anishinabeg et les Algonquins of Barriere Lake (Mitchikanibikok Inik). Nous reconnaissons leur présence continue et leur relation durable avec les terres et les eaux de la région.

En tant qu'organisme œuvrant sur ces terres, nous reconnaissons nos responsabilités envers l'eau, les milieux hydriques et les écosystèmes qui soutiennent la vie. Nous nous engageons à travailler avec respect, à demeurer attentifs, à écouter et à apprendre, et à développer des relations collaboratives avec les communautés algonquines, dans un esprit de soin, de responsabilité et de réciprocité envers le territoire.

The Agence de bassin versant des 7 acknowledges that its work takes place on the ancestral and unceded lands of the Algonquin Anishinabeg Peoples. The watersheds, rivers, and lakes within our territory form part of an area where Algonquin families and communities have travelled, lived, cared for the land, and passed on their knowledge for millennia.

Many communities maintain historical and contemporary relationships with this territory, including Kitigan Zibi Anishinabeg and the Algonquins of Barriere Lake (Mitchikanibikok Inik). We recognize their continued presence and their enduring relationship with the lands and waters of the region.

As an organization working on these lands, we recognize our responsibilities toward water, aquatic environments, and the ecosystems that sustain life. We commit to working respectfully, to listening and learning, and to fostering collaborative relationships with Algonquin communities, guided by care, responsibility, and reciprocity toward the territory.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

2026-2027 voit l'ABV des 7 sous l'égide d'une certaine continuité au sein de l'équipe, car Geneviève est avec nous à titre de directrice générale depuis plus d'un an, une première en six ans. L'équipe se renouvelle avec Nouara et Justine qui nous arrivent. Il y a un certain renouveau au sein du conseil d'administration avec Yoan et Pascal.

Le PDE, la concertation, les partenariats et la sensibilisation poursuivent leur route avec les membres de la Table de concertation des acteurs de l'eau de l'ABV des 7. Pour sa part, le Plan d'action de l'ABV prévoit d'élargir notre portée en sollicitant les partenaires dans le cadre de divers projets.

Le soutien aux associations de lacs et aux municipalités a aussi, à nouveau, fait l'objet de demandes. Nous travaillons également avec les autres OBV et le regroupement, le ROBVQ, en vue d'échanger sur certains dossiers et expertises, parfaire nos connaissances et renouveler notre entente triennale avec le ministère de l'Environnement, des Changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Évidemment, une année d'élections remet souvent le compteur à zéro, surtout en ces temps incertains où l'économie classique, axée sur la croissance et non sur celle qui se préoccupe de l'environnement et de la gestion de l'eau dans notre cas, domine encore.

Je garde espoir que les prochaines années voient l'ABV des 7 reprendre sa place dans la région en tant que joueur important, apte à convaincre les gens que la gestion de l'eau, que ce soit l'écoulement, le ruissellement, les inondations printanières ou dues aux tempêtes estivales, puis la qualité de l'eau, doit faire partie de la planification du territoire, que ce soit à l'échelle du bassin versant, d'un quartier, d'une rue ou d'un terrain habité.

Nicole DesRoches
Présidente
Agence de bassin versant des 7

3. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année 2025-2026 aura été marquée par une intensification des enjeux hydriques sur notre territoire, mais aussi par une mobilisation remarquable des partenaires, des municipalités, des MRC et des citoyens. À travers les projets réalisés, les suivis hydriques, les collaborations régionales et les actions de sensibilisation, l'ABV des 7 a démontré une fois de plus la pertinence de son rôle et la force de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Cette année a également été celle d'une consolidation interne. L'arrivée de nouvelles ressources au sein de l'équipe nous a permis d'accroître notre capacité d'intervention, de mieux répondre aux besoins du territoire et de soutenir plus efficacement la mise en œuvre du PDE 2024-2034. Je tiens à souligner l'engagement, la rigueur et la passion de l'équipe, qui ont rendu possible l'ensemble des réalisations présentées dans ce rapport.

J'aimerais également souligner le travail exceptionnel réalisé par Chloé Pagette-Brennan et Samuel Le Vallée-Valdés, dont l'engagement et la rigueur ont été déterminants pour atteindre les réalisations présentées dans ce rapport. Je tiens aussi à remercier Noé Laverne, Nathan Keating ainsi que Justine Winter, dont les contributions remarquables ont joué un rôle essentiel dans la réussite de l'année 2025-2026.

Les défis demeurent importants. Les pressions climatiques, l'évolution de l'occupation du sol, la présence croissante d'espèces envahissantes et les attentes des communautés exigent que nous restions proactifs, ancrés dans la science et ouverts à la collaboration. Malgré un financement public qui ne couvre pas l'ensemble des besoins opérationnels, nous avons su maintenir un haut niveau d'intervention grâce au développement de projets structurants et à la confiance renouvelée de nos partenaires.

Alors que l'année 2026-2027 est déjà bien avancée, nous poursuivons notre travail avec détermination. Les projets en cours, les initiatives à venir et les collaborations régionales témoignent de notre volonté de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau pour les générations présentes et futures. L'ABV des 7 continuera d'être un acteur rassembleur, un soutien pour les municipalités et un vecteur de connaissances pour les communautés.

Je remercie sincèrement tous ceux et celles qui contribuent, de près ou de loin, à la santé de nos lacs, de nos rivières et de nos milieux humides. Ensemble, nous avançons vers un territoire plus résilient, mieux compris et mieux protégé.

Geneviève Le Blanc
Directrice générale
Agence de bassin versant des 7

4. MISSIONS ET MANDATS

L'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7) est l'un des quarante organismes de bassins versants reconnus au Québec. Mandatée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), elle assure la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur l'ensemble de sa zone de gestion.

Notre mission consiste à protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau ainsi que les milieux humides et hydriques du territoire. Nous travaillons en collaboration avec les municipalités, les MRC, les organisations du milieu et les citoyens afin de soutenir une gestion cohérente, responsable et concertée de l'eau.

Nos mandats comprennent :

- Élaborer, mettre à jour et coordonner la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE).
- Animer les instances de concertation et mobiliser les acteurs de l'eau autour des enjeux du territoire.
- Documenter et améliorer les connaissances sur la ressource eau, les milieux humides et hydriques, et les usages du territoire.
- Développer et réaliser des projets visant la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux humides et hydriques.
- Soutenir les municipalités et les MRC dans l'intégration des enjeux liés à l'eau dans leurs pratiques de planifications et de gestion.
- Informer, sensibiliser et accompagner les citoyens et organisations dans l'adoption de bonnes pratiques liées à l'eau.
- Favoriser la conciliation des usages afin de réduire les conflits et de soutenir une gestion équilibrée de la ressource.

Ces mandats orientent l'ensemble de nos actions et reflètent notre engagement envers la santé des bassins versants et la qualité de vie des communautés qui en dépendent.

5. GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice 2025-2026, le conseil d'administration de l'ABV des 7 a poursuivi son rôle essentiel de gouvernance, d'orientation stratégique et de soutien à la direction générale. L'année a été marquée par un renouvellement important de sa composition à la suite de l'Assemblée générale annuelle des membres 2025, permettant l'arrivée de nouveaux administrateurs et la mise en place d'un exécutif actualisé.

Composition du conseil d'administration 2025-2026

- Nicole DesRoches, présidente
- Jean-Jacques Simard, trésorier
- Yoan St-Onge, secrétaire
- John McDonnell, administrateur
- Pascal Samson, administrateur
- Soukaina Sirate, administratrice

Deux administrateurs ont quitté leurs fonctions au cours de l'année :

- Jean-Philippe Harnois, démission en octobre 2025 ;
- Henri Fournier, fin de mandat en janvier 2026.

Rencontres du conseil

Entre mai 2025 et mars 2026, le conseil s'est réuni à six reprises, dont deux rencontres extraordinaires, afin d'assurer un suivi rigoureux des opérations, des finances et des projets de l'organisme :

- 8 mai 2025
- 18 juin 2025
- 15 janvier 2026
- 28 janvier 2026 (rencontre extraordinaire suivant l'AGA 2025)
- 4 mars 2026 (rencontre extraordinaire)
- 11 mars 2026

Ces rencontres ont également permis d'amorcer un exercice de planification stratégique et de statuer sur la relocalisation du siège social de l'ABV des 7, deux éléments structurants pour soutenir l'évolution de l'organisme au cours des prochaines années.

L'ÉQUIPE

Au cours de l'exercice 2025-2026, la permanence de l'ABV des 7 a été assurée par les personnes suivantes. Leur contribution a permis de soutenir la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau, les projets de suivi environnemental et les activités de mobilisation sur l'ensemble du territoire.

GENEVIÈVE LE BLANC
Directrice générale

ANAËLLE VARLET
Coordonnatrice au Plan directeur de l'eau et relations gouvernementales

NOUARA MAKHLOUF
Agente administrative et agente de projets en biologie

CHLOÉ PAGETTE-BRENNAN
Chargée de projets en biologie
Avril 2025 – mai 2026

L'ÉQUIPE (SUITE)

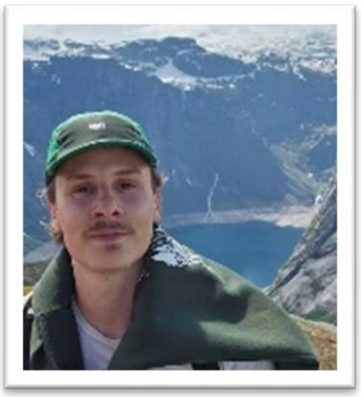

SAMUEL LE VALLÉE-VALDÉS
Chargé de communication et soutien à la conservation
Septembre 2025 – mai 2026

NOÉ LAVERNE
Stagiaire au soutien du Plan directeur de l'eau
Février 2025 – Août 2025

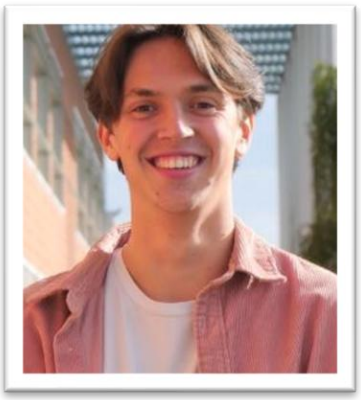

NATHAN KEATING
Stagiaire au soutien du Plan directeur de l'eau
Août 2025 – janvier 2026

JUSTINE WINTER
Stagiaire au soutien du Plan directeur de l'eau
Février 2026 – Août 2026

6. BASSINS VERSANTS

La zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) de l'ABV des 7 regroupe sept bassins versants principaux, ceux des rivières Blanche Ouest, Gatineau, Quyon, Coulonge, Noire, Dumoine ainsi qu'une portion de la rivière des Outaouais. Les six premiers sont des tributaires de la rivière des Outaouais, elle-même un affluent du fleuve Saint-Laurent. Cette structure hydrologique forme l'ossature du territoire et explique une grande partie de ses dynamiques naturelles, de ses usages et de ses enjeux.

La ZGIEBV de l'ABV des 7 couvre plus de 40 000 km² et présente une diversité remarquable de milieux naturels, d'occupations du sol et de réalités humaines. Cette diversité s'explique par plusieurs facteurs : l'étendue du territoire, la présence de milliers de lacs et de cours d'eau, la répartition contrastée de la population entre les secteurs urbains et ruraux, et la rencontre, à l'intérieur même du territoire, de Bouclier canadien et des basses-terres du Saint-Laurent. Ensemble, ces éléments contribuent à la variété des habitats, des écosystèmes et des dynamiques hydriques observées sur l'ensemble de la zone de gestion.

Au nord et au centre du territoire, les secteurs plus naturels et faiblement habités sont dominés par de vastes forêts, des sols minces, des reliefs rocheux et une densité exceptionnelle de milieux hydriques. Nous y retrouvons des milliers de lacs, des rivières rapides et de grands complexes de milieux humides. Ces milieux naturels soutiennent une biodiversité riche, bien que leur intégrité soit modulée par divers usages du territoire, tant historiques que présents, incluant certaines activités industrielles dans la région.

Au sud, les paysages deviennent plus ouverts et habités. Les vallées agricoles, les zones urbaines et les cours d'eau plus sinueux témoignent d'une occupation du sol plus intensive. La Ville de Gatineau, qui occupe moins de 1 % de la superficie totale mais abrite plus de 70 % de la population, illustre ce contraste marqué entre densité humaine et vastes espaces naturels. Ces milieux plus aménagés présentent des enjeux hydriques distincts, notamment en matière de qualité de l'eau, de gestion des eaux pluviales, d'espèces exotiques envahissantes et de pressions agricoles.

Cette combinaison de milieux naturels, ruraux et urbains crée un territoire aux réalités hydriques variées, où les enjeux diffèrent d'un bassin versant à l'autre.

Caractéristiques générales du territoire

- Superficie totale : 40 353 km²
- Longueur totale des cours d'eau : 27 053 km
- Lacs : 37 894
- Milieux humides potentiels : 4 725 km²
- Espèces menacées ou vulnérables : 180
- Municipalités : 50
- MRC et instances équivalentes : 9
- Territoires non organisés (TNO) : 17 (64 % de la superficie)
- Premières Nations : Kitigan Zibi Anishinabeg et Algonquins of Barriere Lake (Mitchikanibikok Inik)
- Population estimée : 409 983 habitants

Un territoire aux usages multiples

La zone de gestion de l'ABV des 7 est marquée par une grande diversité d'usages : foresterie, villégiature, conservation, agriculture, navigation, pêche, chasse, activités industrielles. La variété des milieux naturels et habités, combinée aux contrastes géographiques présents sur le territoire, crée des enjeux hydriques multiples et exige une gestion concertée, adaptée aux réalités locales et régionales.

Carte du territoire

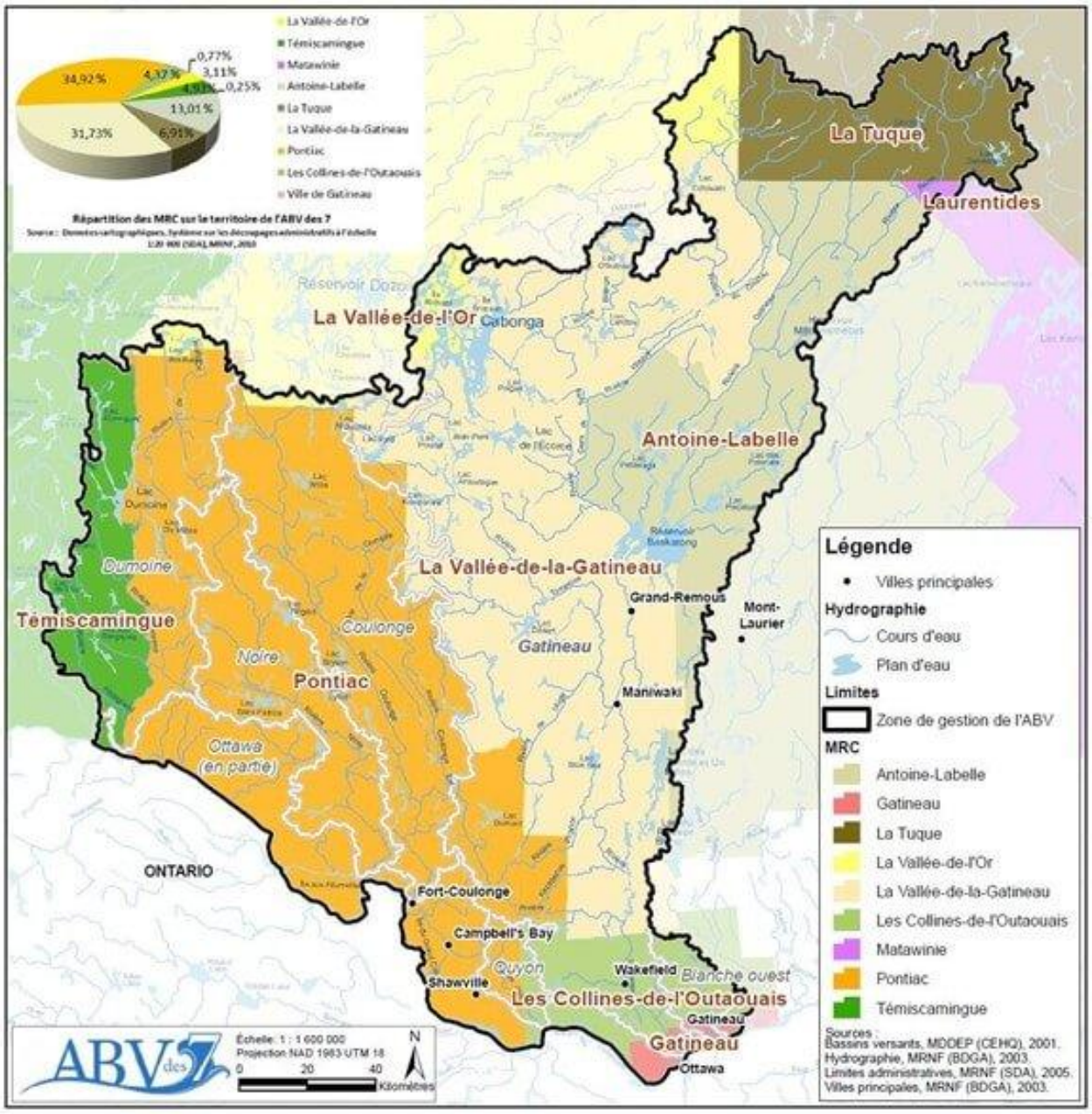

La carte illustre l'ensemble de la ZGIEBV de l'ABV des 7, incluant les bassins versants principaux, les limites administratives, les municipalités, les territoires non organisés ainsi que la répartition des MRC sur le territoire.

7. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

MISE EN CONTEXTE

Le plan directeur de l'eau (PDE) est la planification territoriale officielle qui encadre la gestion de l'eau sur la zone de l'ABV des 7. Mandaté par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur l'eau*, l'organisme doit élaborer, mettre à jour et suivre ce document stratégique afin d'assurer la conservation durable de la ressource. Le PDE rassemble un portrait socio-économique et environnemental du territoire, identifie les enjeux prioritaires et propose un plan d'action concerté pour répondre aux problématiques hydriques. Il sert de guide commun pour les associations de lacs, les municipalités, les MRC, les organismes et les citoyens qui interviennent sur le territoire.

Élaborée en collaboration avec les acteurs de l'eau, le PDE permet de structurer les efforts de restauration, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation, tout en assurant une cohérence régionale des interventions. Chaque année, l'ABV des 7 assure le suivi de l'avancement des actions grâce au Plan de suivi des objectifs (PSO), qui mesure les progrès réalisés jusqu'à l'horizon 2033. Ce travail de mise à jour continue garantit que les actions demeurent adaptées aux réalités du territoire et alignées sur les priorités gouvernementales en matière de gestion intégrée de l'eau.

En 2025-2026, l'ABV des 7 a poursuivi la mise à jour du Portrait, du Diagnostic et du PSO, tout en amorçant la mise en œuvre du nouveau PDE 2024-2034, officiellement approuvé par le ministère le 19 février 2026 à la suite de consultations interministérielles. Cette approbation confirme la conformité du plan aux exigences gouvernementales et marque le début d'un cycle d'action renouvelé pour la protection de l'eau sur le territoire.

ORIENTATIONS DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le plan directeur de l'eau 2024-2034 repose sur six grandes orientations qui structurent les priorités d'intervention sur la zone de gestion de l'ABV des 7. Ces orientations et les objectifs associés ont été définis en concertation avec les acteurs de l'eau et reflètent les enjeux majeurs du territoire, allant de la qualité de l'eau à la résilience climatique.

A. Améliorer la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine

Les objectifs visent à mieux documenter la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire et à sensibiliser les acteurs aux impacts de leurs pratiques, afin de réduire la pollution et prévenir la dégradation des milieux aquatiques.

B. Réduire les risques associés aux inondations

Les objectifs permettant de mieux comprendre les dynamiques naturelles et les facteurs qui accentuent les risques d'inondation afin d'identifier les secteurs vulnérables et de soutenir la planification et l'adaptation des communautés, incluant la gestion des barrages de castor.

C. Assurer un approvisionnement suffisant en eau potable

Les objectifs portent sur la protection des sources d'eau potable et la gestion des périodes d'étiage, en encourageant les bonnes pratiques d'économie d'eau et les mesures qui sécurisent l'approvisionnement pour les municipalités et les usagers.

D. Conserver les écosystèmes exceptionnels, fragiles ou vulnérables

Les objectifs soutiennent la protection des milieux naturels, notamment en terres privées, et visent à informer les acteurs de l'eau sur l'importance de la connectivité écologique pour maintenir des écosystèmes sains et résilients.

E. Contribuer à la lutte contre la propagation des espèces fauniques et floristiques envahissantes

Les objectifs ciblent la prévention, la détection et le contrôle des espèces exotiques envahissantes, en mobilisant les acteurs et en diffusant l'information nécessaire pour limiter leur propagation et leurs impacts.

F. Mettre en valeur les milieux humides

Les objectifs prévoient la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides du territoire, afin de soutenir des stratégies de mobilisation, de sensibilisation et de conservation des milieux humides et hydriques.

SUIVI DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET INTÉGRATION DANS AGIRE

Le suivi annuel du PDE s'appuie sur la mise à jour du PSO et sur l'intégration des données régionales dans AGIRE, la plateforme interactive de suivi des objectifs pour l'horizon 2033. Au cours de la dernière année, l'ABV des 7 a poursuivi la collecte d'information auprès des partenaires et la mise à jour des indicateurs, permettant de documenter l'avancement des actions et de maintenir une vision commune des priorités hydriques.

8. TABLE DE CONCERTATION DES ACTEURS DE L'EAU

La Table de concertation des acteurs de l'eau (TCE) est au cœur du mandat de l'ABV des 7. Elle réunit, plusieurs fois par année, des représentants municipaux, communautaires, économiques, autochtones et ministériels afin de discuter des enjeux hydriques prioritaires du territoire. Chaque rencontre aborde un thème spécifique du Plan directeur de l'eau et permet de partager des connaissances, d'identifier des besoins communs et de renforcer la collaboration régionale.

En 2025-2026, cinq rencontres thématiques ont été organisées.

1. TABLE DE CONCERTATION : INONDATIONS

LE 17 JUILLET 2025

Participants : 20

Cette rencontre visait à mieux comprendre les responsabilités des acteurs régionaux, les dynamiques hydrologiques et les défis liés aux crues, dans un contexte où les épisodes d'inondation deviennent plus fréquents et plus complexes.

Neuf présentations ont été offertes :

- Kari Richardson (MRC Pontiac) – impacts des crues 2017-2019, cartographie et adaptation
- Julien Tremblay (ROBVQ) – repères de crues, processus de déploiement et documentation du risque
- Charles Meunier (RIISQ-UQO) antenne régionale et développement de connaissances interdisciplinaires
- Charles Bruennette (Université d'Ottawa) – étude des glaces de rivière et conditions hivernales
- Éric Leduc (MAMH) – comité ADAP-Inondations et gouvernance du risque
- Julie Chagnon (Évolugen) – contraintes techniques des barrages non réservoirs
- Jaël Vigneault-Laroque & Marc-Antoine Tutt-Gurette (CISSSO) – vigie sanitaire et impacts sur la santé publique
- Myriam Gemme (CREDDO) – adaptation climatique et projets régionaux
- Oli Pero & Olivier Fortin-Drolet (Croix-Rouge canadienne) – préparation résilience citoyenne et soutien aux sinistrés

Les échanges ont mis en lumière l'importance d'un meilleur arrimage entre les comités existants ainsi que la nécessité de renforcer la culture du risque et de moderniser les données hydrologiques disponibles.

2. TABLE DE CONCERTATION : BARRAGES DE CASTORS

LE 18 AOÛT 2025

Participants : 21

Cette rencontre portait sur la gestion des barrages de castor, leurs impacts sur les infrastructures et leur rôle écologique essentiel, notamment pour la tortue mouchetée.

Huit intervenants ont présenté leurs expériences et solutions :

- Quentin Liautaud (Ville de Gatineau) – trappage préventif et défis opérationnels
- Yanick Charrette (MELCCFP) – permis SEG, gestion des risques et accompagnement
- Béatrice Dubé (CNC) – cohabitation castor-tortue mouchetée et installations de contrôle du niveau d'eau
- Jacob Demers (MRC Pontiac) – besoins municipaux, formation et cartographie des barrages
- Michel Leclair (Parc Nature Éco-Odyssée) – système LECLAIR et gestion des ponceaux
- Victor Brunette (ingénieur forestier) – prévention, reboisement et infrastructures adaptées
- Jean Fink (citoyen expert) – gestion des niveaux d'eau et habitats fauniques
- Arianne Caron-Daviault (MRC Antoine-Labelle) – outils d'aide à la décision et utilisation de drones.

Les discussions ont souligné le besoin d'outils municipaux, de formation spécialisée et d'un meilleur partage des données sensibles.

3. TABLE DE CONCERTATION : ÉROSION ET GLISSEMENT DE TERRAIN

LE 9 OCTOBRE 2025

Participants : 16

Cette rencontre visait à mieux comprendre les dynamiques naturelles et anthropiques qui accentuent l'érosion et les mouvements de sol, particulièrement dans les secteurs sensibles de l'Outaouais.

Quatre intervenants ont présenté leurs expertises :

- Sylvio Demers (Rivières) – hydrogéomorphologie, ravinement et solutions naturelles
- Jessica Corbeil (MSP) – processus d'intervention en cas de glissement et culture du risque
- Sophie Vézina (Croix-Rouge canadienne) – soutien aux sinistrés et préparation citoyenne
- Éric Leduc (MAMH) – comités ADAP-Inondations et résilience territoriale

Les échanges ont mis en évidence des besoins en données, en financement, en coordination régionale et en solutions adaptées aux réalités locales.

4. TABLE DE CONCERTATION : ÉTIAGES ET MANQUE D'EAU

LE 26 NOVEMBRE 2025

Participants : 14

Cette rencontre a permis de documenter les vulnérabilités croissantes liées aux périodes de bas débits et de manque d'eau, dans un contexte de pressions climatiques et démographiques.

Cinq intervenants ont présenté leurs analyses :

- Audrey Maheu (ISFORT-UQO) – sécheresses hydrologiques, projections climatiques et tendances futures
- Kristelle Audet (Groupe AGÉCO) – projet CASCADES et chaînes de conséquences socio-écologiques
- Larissa Holman (Garde-rivière des Outaouais) – diminution des stations hydrométriques et intensification des étiages
- Marie-Claude Gratton (MELCCFP) – impact des étiages sur les espèces aquatiques
- Quentin Liautaux (Ville de Gatineau) – économie d'eau potable, pression estivale et gestion municipale

Un atelier participatif a permis d'identifier les sous-bassins les plus vulnérables aujourd'hui et ceux susceptibles de l'être d'ici 10 à 20 ans.

5. SOIRÉE ANNUELLE DES ACTEURS DE L'EAU

LE 17 NOVEMBRE 2025

Participants : 20

La Soirée de Acteurs de l'eau, tenue à la Marina d'Aylmer, a été la seule activité en présentiel de l'année et un moment clé de mobilisation régionale. L'événement a permis de présenter l'avancement du PDE et de dresser un portrait des actions réalisées en 2025.

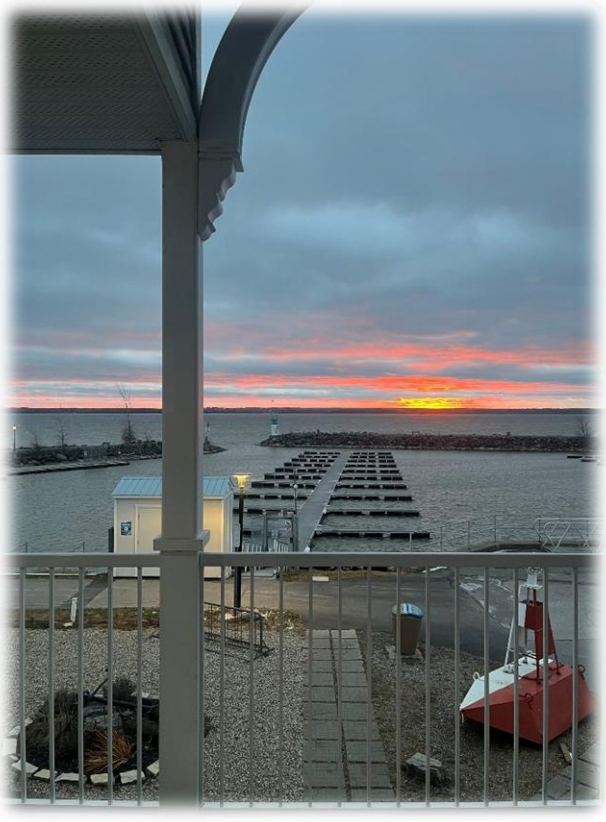

Les présentations ont abordé des enjeux complémentaires liés aux orientations du PDE :

- Nathan Keating (ABV des 7) – mise à jour du PDE et des objectifs 2033
- Alain Deneault (Université de Moncton) – gouvernance écologique et biorégion
- Béatrice Dubé (CNC) – conservation des milieux humides et espèces en péril
- Claude Vallières (UPA) – pratiques agroenvironnementales durables
- Pascal Samson (CIMA+) – santé publique et qualité de l'eau
- Yoan St-Onge (citoyen expert) – diplomatie scientifique et résilience urbaine

La soirée a également offert un espace de réseautage informel, permettant aux Acteurs de discuter entre eux et d'échanger directement avec les membres de l'équipe de l'ABV des 7. Les participants ont aussi pu partager un repas, favorisant des conversations plus détendues et des liens de collaboration renforcés. L'événement s'est conclu par un quiz interactif, conçu pour consolider les acquis et encourager la participation active.

9. PROJETS 2025-2026

RÉSEAU-RIVIÈRES

Dates des travaux terrain : Mai 2025 à mars 2026, mensuellement
Partenaire impliqué : MELCCFP

L'ABV des 7 a réalisé, en partenariat avec le MELCCFP, les prélèvements d'eau sur la rivière des Outaouais, à la station de Portage-du-Fort, dans le cadre du suivi provincial de la qualité de l'eau. Les échantillons ont ensuite été acheminés au ministère afin de déterminer l'IQBP+, un indice qui permet d'évaluer la qualité bactériologique et physicochimique générale de l'eau des rivières du Québec et d'identifier les paramètres les plus susceptibles de limiter cette qualité. Ce mandat a contribué directement au rôle de l'organisme en matière d'acquisition de connaissances hydriques.

RÉSEAU LACS TÉMOINS (BLUE SEA)

Dates des travaux terrain : Mai 2025 à octobre 2025, mensuellement
Partenaire impliqué : MELCCFP

L'ABV des 7 a réalisé pour le compte du MELCCFP, six campagnes d'échantillonnage au lac Blue Sea, un la représentatif utilisé pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau à l'échelle provinciale. Chaque visite comprenait la mesure de la transparence au disque de Secchi, la réalisation de profils physicochimiques complets de la colonne d'eau à l'aide d'une sonde multiparamétrique, ainsi que des prélèvements d'eau en surface et près du fond. L'échantillonnage permet de documenter les variations saisonnières et d'assurer un suivi rigoureux des conditions hydriques. Ce mandat a contribué au rôle de l'organisme en matière d'acquisition de connaissances hydriques.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS

Dates des travaux terrain : Mai 2025 à octobre 2025, trois campagnes (printemps, été, automne)
Partenaire impliqué : MELCCFP

L'ABV des 7 a réalisé, pour le compte du MELCCFP, trois profils physicochimiques verticaux aux lacs Bois-Francs et Perdrix, conformément au mandat provincial du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Chaque visite a compris la mesure de la transparence au disque de Secchi, la réalisation de profils verticaux complets à l'aide d'une sonde multiparamétrique, ainsi que le transfert des données au MELCCFP. Ce suivi a permis de documenter les variations saisonnières et de détecter les signes d'eutrophisation dans les lacs habités. Ce mandat a contribué directement au rôle de l'organisation en matière d'acquisition de données hydriques.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ – STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS À LA MARINA D'AYLMER

Dates des travaux terrain : Juillet 2025
Partenaires impliqués : Ville de Gatineau, Club de voile Grande-Rivière

L'ABV des 7 a réalisé une étude de faisabilité pour l'implantation d'une station de lavage des embarcations à la Marina d'Aylmer, un projet destiné à renforcer la lutte aux espèces exotiques envahissantes et à soutenir le déploiement progressif du réseau de stations de lavage que la Ville de Gatineau prévoit instaurer d'ici 2029. Mandaté par le Club de voile Grande-Rivière, l'organisme a évalué la faisabilité en tenant compte des contraintes physiques, des exigences réglementaires municipales et provinciales, ainsi que des critères de financement du Programme *Stations de nettoyage des embarcations nautiques* du MELCCFP. Ce projet s'inscrit dans la continuité des recommandations formulées par l'ABV des 7 à la suite de son inventaire environnemental de 2023 sur le myriophylle à épis.

L'analyse appuyée par une visite terrain en juillet 2025, a été enrichie par des consultations avec le Club de voile Grande-Rivière, le Service de la transition écologique et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de la Ville de Gatineau, l'entreprise OZéro Solutions et l'équipe hydrique du MELCCFP. L'Étude a permis de définir un emplacement optimal et de proposer les conditions nécessaires à une implantation accessible et socialement acceptable, offrant aux partenaires une base solide pour la mise en œuvre d'un projet visant à sensibiliser les plaisanciers et à réduire les risques de propagations des espèces exotiques envahissantes sur le territoire.

CARACTÉRISATION DES HERBIERS AQUATIQUES – MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE

Dates des travaux terrain :

- Lac Otter Lake : 15 au 17 septembre 2025
- Lacs McCuaig et Petit Hugues : 19 septembre 2025
- Lac Leslie : 1er et 2 octobre 2025

Partenaire impliqué : Municipalité d'Otter Lake

L'ABV des 7 a réalisé, pour la municipalité d'Otter Lake, la caractérisation des herbiers aquatiques dans quatre plans d'eau de son territoire, soit les lacs Leslie, Otter Lake, McCuaig et Petit Hugues. Ce mandat s'inscrit dans la continuité des travaux amorcés en 2024 au Petit lac Cayamant et au lac de la Ferme, et vise à documenter la présence, la distribution et l'étendue du myriophylle en épis, une espèce aquatique exotique envahissante préoccupante pour la région. Les relevés ont permis de cartographie les herbiers de myriophylle en épis et les herbiers de plantes indigènes, de caractériser les espèces présentes et leur pourcentage de recouvrement, et de dresser un portrait global de l'état d'envahissement dans chacun des lacs étudiés.

Les résultats obtenus ont permis de formuler des recommandations adaptées aux conditions locales afin de soutenir la municipalité dans l'élaboration éventuelle d'un plan de gestion visant à contrôler l'expansion du myriophylle en épis et à limiter sa propagation vers d'autres plans d'eau. Ce mandat a contribué directement aux efforts régionaux de lutte aux espèces exotiques envahissantes et à l'acquisition de connaissances essentielles pour la planification municipale.

SUIVI DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC BLUE SEA

Dates des travaux terrain : 2 et 3 août 2025
Partenaires impliqués : Association du bassin versant du lac Blue Sea (ABVLBS), MELCCFP

L'ABV des 7 a réalisé le suivi environnemental quinquennal des toiles de jute installées en 2020 pour le contrôle du myriophylle à épis, une espèce exotique envahissante, au lac Blue Sea et au site de Messines, conformément aux exigences du certificat d'autorisation du MELCCFP. Ce mandat visait à documenter l'état des toiles, la densité résiduelle de myriophylle à épis, la composition des herbiers aquatiques et la présence d'espèces fauniques dans les zones traitées. Les inspections ont été menées en plongée en apnée aux 12 stations déjà suivies en 2021 et 2023, permettant d'assurer la continuité du suivi temporel et la comparabilité des résultats.

Les observations réalisées en août 2025 confirment la dégradation complète des toiles et une recolonisation presque totale des surfaces traitées par des espèces indigènes, principalement *Chara vulgaris*, qui forme des tapis denses favorables à la stabilisation des sédiments et au maintien de la qualité de l'eau. Le myriophylle à épis y présente un recouvrement très faible (0 à 5%), comparable aux suivis précédents, ce qui témoigne de la stabilité des conditions et de l'efficacité du traitement à moyen terme. Le suivi a également mis en évidence un retour marqué de la faune ichtyenne et la restauration d'habitats littoraux diversifiés, confirmant le succès de l'intervention et la valeur de cette approche dans la lutte contre le myriophylle à épis.

ÉCHANTILLONNAGES DES COURS D'EAU – VILLE DE GATINEAU

Dates des travaux terrain : Mai à octobre 2025, échantillonnage mensuel
Partenaire impliqué : Ville de Gatineau

L'ABV des 7 a réalisé des campagnes d'échantillonnage mensuelles de mai à octobre 2025 afin d'évaluer la qualité de l'eau de douze cours d'eau sur le territoire gatinois. Au total, 20 stations ont été échantillonnées selon une méthodologie standardisée permettant d'analyser les paramètres requis pour le calcul de l'IQBP6, ainsi que les chlorures et la conduction spécifique pour documenter l'influence des sels de voierie.

Cours d'eau échantillonnés et nombre de stations

- Ruisseau Perry – 2 stations
- Ruisseau Robert-Stewart – 2 stations
- Ruisseau Lakeview – 1 station
- Ruisseau Moreau – 2 stations
- Ruisseau Wabassee – 2 stations
- Ruisseau Hayworth – 2 stations
- Ruisseau des Fées – 2 stations
- Ruisseau Moore – 2 stations
- Ruisseau Desjardins – 1 station
- Ruisseau Blanchette – 3 stations
- Rivière Blanche Ouest – 1 station
- Petite Rivière Blanche – 1 station

Les résultats ont permis de dresser un portrait détaillé de la qualité de l'eau des cours d'eau de Gatineau et d'identifier les principaux facteurs limitants, notamment les coliformes fécaux, le phosphore total et les matières en suspension. Cette campagne a fourni à la Ville des données essentielles pour le diagnostic de la qualité de l'eau et pour la planification de mesures de protection des écosystèmes aquatiques dans le cadre de son Plan de gestion de l'eau.

MOIS DE L'EAU 2025

Date : Juin 2025
Partenaires impliqués : ROBVQ, MELCCFP et Ville de Gatineau
Thématique 2025 : « *Ensemble, faisons briller notre or bleu* »

L'ABV des 7 a coordonné des activités locales dans le cadre de l'édition 2025 du Mois de l'Eau, consacrée aux enjeux de la qualité de l'eau, à la lutte contre la pollution et aux gestes collectifs permettant de préserver une eau saine. Au total, 12 activités ont été réalisées en juin 2025, incluant des webinaires thématiques animés par des experts régionaux, une table ronde réunissant plusieurs organisations de l'eau, des articles et infographies éducatives, des vidéos de sensibilisation, ainsi que des quiz interactifs diffusés sur les réseaux sociaux. Cette programmation variée a permis de rejoindre plusieurs centaines de citoyens, de renforcer la compréhension des enjeux liés à l'eau en Outaouais et de mobiliser un large réseau de partenaires autour de la protection de la ressource.

NETTOYAGE DE BERGE 2025

Dates : Mai à novembre 2025
Partenaires impliqués : Alliance du Parc Deschênes, Enviro-Éduc-Action, Conservation de la Nature Canada, Garde-rivière des Outaouais, SEBO, Ligue navale du Canada, ONEC, Association du lac Saint-Pierre et Ville de Gatineau

L'ABV des 7 a coordonné en 2025 une série d'activités de nettoyage de berge visant à réduire la pollution, restaurer les milieux riverains et mobiliser les citoyens autour d'actions concrètes pour la projection des cours d'eau. Au total, huit nettoyages ont été réalisés sur le territoire, incluant les Rapides-Deschênes, le Parc des Cèdres, la Rivière Blanche, l'île Kettle, et le lac Saint-Pierre, le Parc de la Baie et le Ruisseau de la Brasserie. Ces activités ont réuni près de 90 bénévoles, permis de retirer plus de 2 000 kg de déchets, et contribué à restauré près de 440 000 m² de milieux riverains. Grâce à l'implication de nombreux partenaires, ces opérations ont généré des résultats tangibles pour la qualité des écosystèmes aquatiques et renforcé la sensibilisation du public à la protection des rives.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION – RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST

Date de l'activité : 28 avril 2025
Lieu : Parc Deschênes (Gatineau)
Partenaires impliqués : Ville de Gatineau, Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest (ERRFGO), CREDDO, CREM

L'ABV des 7 a réalisé en avril 2025 une randonnée éducative consacrée à la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce menacée au Québec. Cette activité s'inscrivait dans le Plan de rétablissement de l'espèce (2019-2029) et visait à sensibiliser les participants à son écologie, aux menaces qui pèsent sur ses habitats et aux actions de conservation en cours. Animée par Pascal Samson, un expert local, la randonnée a permis de vulgariser les connaissances scientifiques, de présenter les enjeux régionaux propres à l'Outaouais et de mobiliser les citoyens autour de la protection des milieux humides essentiels à la survie de l'espèce.

PROGRAMME « J'ADOPTE UN COURS D'EAU »

Dates activités : Automne 2025
Partenaires impliqués : Ville de Gatineau, G3E, CCN, l'École secondaire Grande-Rivière et le Collège Franco-Cité

Le programme *J'adopte un cours d'eau*, coordonné par le G3E et déployé régionalement par l'ABV des 7, est une initiative phare d'éducation et de mobilisation en gestion intégrée de l'eau. Dans le cadre de l'entente 2024-2027, l'ABV des 7 a accompagné les écoles participantes dans la réalisation d'ateliers en classe et sur le terrain, permettant aux élèves de développer une compréhension scientifique des indicateurs physicochimiques et biologiques des cours d'eau. Les données récoltées contribuent directement à la base de données provinciale du G3E.

En 2025, l'ABV des 7 a enrichi le programme en ajoutant un volet poisson pour l'École secondaire Grande-Rivière, offrant aux jeunes une immersion concrète dans la biodiversité aquatique et l'analyse des habitats. Ce projet a renforcé la participation des élèves, soutenu l'acquisition de compétences scientifiques et consolidé le rôle de l'ABV des 7 comme acteur régional de concertation et d'éducation en matière de gestion de l'eau.

FORUM MUNICIPAL SUR L'EAU – PENSER L'EAU AUTREMENT

Dates du mandat : Mai 2025 à juin 2026
Date de l'événement : 4 juin 2026
Partenaires impliqués : Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO), OBV RPNS, COBALI, OBV du Témiscamingue et OBV de la rivière du Nord

Dans le cadre d'un mandat octroyé par la TCO, l'ABV des 7 a contribué à l'organisation du Forum municipal *Penser l'eau autrement*, une journée de conférences et de panels destinée aux acteurs municipaux du bassin versant de la rivière des Outaouais. De mai 2025 à juin 2026, l'ABV des 7 a participé aux réunions du comité organisateur, assuré diverses tâches de coordination, soutenu la mobilisation des municipalités de son territoire et collaboré à la diffusion de l'événement. Le 4 juin 2026, l'ABV des 7 était présente pour appuyer la logistique et le bon déroulement de la journée.

Ce forum a permis de rassembler des experts, des gestionnaires municipaux et des organismes de bassin versant autour d'outils concrets et de bonnes pratiques pour mieux s'adapter aux inondations et aux pluies abondantes, renforçant la concertation régionale face aux défis hydrologiques croissants.

DÉPLIANTS DE SENSIBILISATION – MILIEUX HUMIDES, HYRDIQUES ET BANDES RIVERAINES

Période de réalisation : Automne 2025
Partenaire impliqué : MRC Vallée-de-la-Gatineau

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a confié à l'ABV des 7 un mandat de rédaction et de conception de deux dépliants de sensibilisation destinés au grand public. Ce projet visait à vulgariser l'importance des milieux humides, hydriques et des bandes riveraines, ainsi que les services écologiques qu'ils rendent aux communautés locales.

Au cours de l'automne 2025, l'ABV des 7 a produit deux dépliants :

- L'importance de la protection des bandes riveraines et des milieux humides
- Les services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques

Le mandat comprenait la rédaction des contenus et la conception visuelle. Les livrables finaux ont été remis en décembre 2025, offrant à la MRC des outils de communication clairs, accessibles et adaptés à la sensibilisation des citoyens à l'échelle de territoire. Ces derniers ont été livrés aux résidents du territoire en 2026.

10. COMITÉS DE TRAVAIL ET INSTANCES DE COLLABORATION 2025-2026

Au cours de l'année 2025-2026, l'ABV des 7 a participé à plusieurs comités régionaux et provinciaux liés à la gestion intégrée de l'eau, à la biodiversité, à la résilience climatique et à la conservation des milieux naturels. Ces instances ont permis de renforcer la concertation, d'échanger des connaissances scientifiques et de soutenir l'avancement des dossiers hydriques prioritaires sur le territoire.

Concertation hydrique et résilience climatique

- Table de concertation de la rivière des Outaouais
- Antenne RIISQ-UQO
- Comité ADAP – Inondation (MRC Pontiac)
- Comité ADAP – Inondation (Ville de Gatineau)
- Comité consultatif sur les inondations – Bureau de projet Inondation (MAMH)
- Consultations sur les plans climat (MRC des Collines-de-l'Outaouais, MRC Pontiac)
- Comité d'experts PRMHH – Ville de Gatineau

Biodiversité, espèces en péril et connectivité écologique

- Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest (ERRFGO)
- Groupe de mise en œuvre pour le rétablissement des tortues (GMO – Tortues)
- Groupe de recherche et mobilisation sur la tortue mouchetée – UQO
- Groupe de travail sur la connectivité écologique en Outaouais (GTCO)
- Table de concertation régionale sur les espèces floristiques envahissantes – CREDDO
- Table de concertation régionale sur les espèces floristiques envahissantes – CRE Laurentides
- COP Biodiversité régionale – CREDDO
- Plan Nature 2030
- Consultations sur le plan de biodiversité – Ville de Gatineau
- Groupe de priorisation pour la restauration des milieux humides et hydriques – CREDDO

Agriculture, usage du territoire et gouvernance de l'eau

- ALUS Outaouais – Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides
- Watershed Health Committee – Garde-rivière des Outaouais
- Commission de planification de la rivière des Outaouais (CPRRO)
- Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO)
    - Comité de travail sur les changements climatiques – TRGIRTO

11. SITUATION FINANCIÈRE 2025-2026

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 20226, L'ABV des 7 a maintenu une situation budgétaire stable, soutenue par les contributions du MELCCFP et plusieurs partenaires régionaux. Les revenus et dépenses reflètent une gestion rigoureuse des ressources, en cohérence avec les exigences du Programme de gestion intégrée de l'eau (GIEBV) et des mandats complémentaires réalisés au cours de l'année.

Les revenus de l'exercice proviennent des sources suivantes :

REVENUS	MONTANT ($)
Subventions	
Gouvernement provincial	244 837
Municipal	10 000
Revenus autonomes	
Revenus de projets	87 436
Autres	13 579
Total	**355 852**

Les dépenses de l'exercice proviennent des sources suivantes :

DÉPENSES	MONTANT ($)
Salaires comprenant les avantages sociaux et les charges sociales	252 138
Frais d'utilisation de locaux incluant le loyer	26 715
Honoraires professionnels	10 607
Dépenses directement liées à la réalisation d'activités ou services en excluant les salaires	40 292
Total	329 782

L'exercice 2025-2026 confirme une réalité bien connue des organismes de bassin versant : le financement public, bien qu'essentiel pour soutenir la mise en œuvre du PDE et les activités de concertation, ne couvre pas l'ensemble des besoins opérationnels de l'ABV des 7. Les contributions publiques (subventions) totalisent 254 837 $, alors que les dépenses atteignent 329 782 $.

Ce sont les projets, mandats externes et revenus autonomes, représentant, 101 015 $, qui permettent de combler cet écart et d'assurer la viabilité financière de l'organisme. Sans ces collaborations, l'ABV des 7 ne pourrait pas maintenir l'ensemble de ses activités de suivi hydrique, de mobilisation de sensibilisation et de soutien aux acteurs du territoire.

Grâce à la confiance des partenaires municipaux, régionaux et communautaires, l'ABV des 7 a pu élargir sa portée, renforcer la mobilisation autour des enjeux hydriques et poursuivre des projets structurants en matière de la qualité de l'eau, de biodiversité, de résilience climatique et d'éducation citoyenne.

12. PERSPECTIVES 2026-2027

L'année 2026-2027 est déjà bien entamée, et les actions réalisées au cours des premiers mois confirment la pertinence des orientations définies dans le PDE 2024-2034. Les projets complétés, ceux en cours et ceux à venir démontrent une progression constante dans la mise en œuvre du plan d'action hydrique régional et dans la mobilisation des acteurs du territoire.

Projets terminés (printemps–été 2026)

Les premiers mois de l'exercice ont permis de compléter plusieurs initiatives structurantes :

- Mois de l'eau 2026, sous la thématique des microplastiques
- Marquage des crues des inondations du printemps 2026 à Gatineau et à Mansfield-et-Pontefract

Ces actions ont contribué à la sensibilisation citoyenne, à la documentation des risques hydrologiques et à la diffusion des connaissances sur les enjeux émergents.

Projets en cours (été–automne 2026)

Les projets en cours incluent à la fois des initiatives nouvellement lancées en 2026 et la poursuite de mandats amorcés lors de l'exercice précédent.

- Bilans de santé des lacs Danford, Shea et McAuley
- Bilan de santé du lac Cooney
- Détection de la châtaigne d'eau dans la rivière des Outaouais (campagne 2026 – programme EEE floristiques)
- Réseau Lacs Témoins (Blue Sea)
- Réseau-Rivières
- Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) : Pémichangan, Heney, Northfield et Profond
- Échantillonnage des cours d'eau pour la Ville de Gatineau
- Échantillonnage des lacs pour la municipalité de Val-des-Monts
- Programme J'adopte un cours d'eau – École secondaire Grande-Rivière et Collège Franco-Cité

Ces projets soutiennent l'acquisition de connaissances hydriques, la surveillance environnementale et la mobilisation des jeunes autour des enjeux de l'eau.

Projets à venir (automne 2026)

L'automne 2026 sera marqué par une nouvelle série d'initiatives :

- 8 activités de nettoyage de berges, incluant une caractérisation des déchets — une nouveauté 2026
- Poursuite des collaborations avec les municipalités et MRC dans le cadre des plans climat, des comités ADAP et des enjeux hydrologiques régionaux

Ces projets permettront d'élargir la portée des actions de sensibilisation, de renforcer la participation citoyenne et de documenter davantage les pressions anthropiques sur les milieux riverains.

Renforcement de l'équipe

L'ABV des 7 a également consolidé son équipe pour soutenir la mise en œuvre du PDE et la réalisation des projets :

- Lara Griffiths, chargée de projets en biologie
- Nouara Makhlouf, agente de projet en biologie
- Félix Hébert, stagiaire au soutien du Plan directeur de l'eau
- Mathieu Rollin, agent au soutien administratif

Cette équipe élargie permet d'accroître la capacité d'intervention de l'organisme et de répondre plus efficacement aux besoins du territoire.

Vision pour la suite de l'exercice

Les actions déjà réalisées et celles en cours démontrent une année dynamique, structurée et alignée sur les priorités du PDE. Pour la suite de 2026-2027, l'ABV des 7 poursuivra :

- la mise en œuvre des orientations du PDE 2024-2034;
- le développement de projets hydriques et de conservation;
- la mobilisation des acteurs de l'eau;
- la diversification des partenariats et des revenus autonomes;
- la documentation des risques hydrologiques et climatiques;
- la sensibilisation citoyenne et l'éducation environnementale.

L'ABV des 7 demeure engagée à protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau, tout en consolidant sa présence régionale et son rôle de référence en gestion intégrée de l'eau.

En somme, l'année 2025-2026 aura été marquée par une progression soutenue des actions hydriques, une consolidation des partenariats régionaux et une mobilisation accrue autour des enjeux de l'eau. Malgré les défis financiers et opérationnels auxquels l'organisme doit continuellement faire face, l'ABV des 7 a démontré sa capacité à maintenir un haut niveau d'intervention grâce à l'engagement de son équipe, la confiance de ses partenaires et la participation active des communautés du territoire. Alors que l'exercice 2026-2027 se poursuit déjà avec dynamisme, l'organisme demeure résolument tourné vers l'avenir, déterminé à poursuivre la mise en œuvre du PDE, à développer des projets structurants et à protéger la ressource eau pour les générations présentes et futures.